Mesures incitatives dans la loi de finances 2007 pour lâ€™action culturelle

Les nouvelles dispositions pour le sponsoring et le mÃ©cÃ©nat explicitÃ©es Ã BÃ©jaÃ¯a
Par : Kamel Amghar (La Tribune -25/01/2007)

Les nouvelles dispositions pour le sponsoring et le mÃ©cÃ©nat explicitÃ©es Ã BÃ©jaÃ¯a

Mesures incitatives dans la loi de finances 2007 pour lâ€™action culturelle

La Tribune (Jeudi 25 Janvier 2007)

Par Kamel Amghar

Dans le but annoncÃ© dâ€™apporter un soutien consÃ©quent aux secteurs de la culture et de la jeunesse, la loi de finances 2007 a adoptÃ© de nouvelles dispositions pour encourager le parrainage et le sponsoring culturel. Afin dâ€™inciter les entreprises -aussi bien publiques que privÃ©es- Ã consentir des aides financiÃ¨res aux associations et autres collectifs culturels, la nouvelle loi prÃ©voit effectivement que le montant des dons dÃ©ductibles dâ€™impÃ´ts soit relevÃ© de 20 000 Ã 200 000 DA. Egalement exonÃ©rÃ©es dâ€™impÃ´ts, les enveloppes consacrÃ©es au sponsoring, au patronage ou au parrainage des activitÃ©s udiques et sportives passent de 6 Ã 10 millions de dinars. A travers ces nouvelles mesures fiscales, Â«les pouvoirs publics Å“uvrent pour lâ€™instauration et le dÃ©veloppement dâ€™une culture de mÃ©cÃ©nat qui va dans le sens dâ€™une politique de dÃ©centralisation de la culture, encourageant notamment les initiatives et les financements privÃ©s contre des avantages fiscaux aux promoteursÂ», soulignent les spÃ©cialistes lors dâ€™une journÃ©e dâ€™information sur ces nouvelles dispositions et leur impact sur lâ€™entreprise, organisÃ©e rÃ©cemment Ã BÃ©jaÃ¯a par la Chambre de commerce et dâ€™industrie de la Soummam en collaboration avec le ministÃ¨re des Finances. A noter que ce dispositif profite aussi aux organisations caritatives, humanitaires et sociales Ã but non lucratif. Une dynamique incitative qui pourrait, Ã terme, se traduire par un saut quantitatif et qualitatif de la crÃ©ation artistique, culturelle et ludique. De toute faÃ§on, les artistes, les promoteurs de spectacles et les associations y trouvent une source dâ€™espoir et comptent, Ã leur tour, attirer lâ€™intÃ©rÃªt des patrons et des hommes dâ€™affaires sur la question. Ils sont, en effet, nombreux parmi les animateurs du mouvement associatif Ã parier sur cette nouvelle formule pour le financement futur de leurs projets respectifs. Â«Cela sans cesser de revendiquer lâ€™accroissement des budgets publics affectÃ©s au secteur. Il est vrai quâ€™une telle mesure est de nature Ã encourager le mÃ©cÃ©nat, mais est-ce suffisant ? Connaissant le profil et les soucis de la majoritÃ© de nos patrons, il y a de quoi douter dâ€™un effet immÃ©diat. Il faut peut-Ãªtre miser lÃ dessus Ã long terme. Pour le moment, seul le foot a dÃ©jÃ rÃ©ussi Ã se faire adopter. AprÃ¨s tout, pourquoi pas la culture !Â» sâ€™exclame Bizek, lâ€™infatigable Â«meneurÂ» de la Ligue locale des arts dramatiques (LAD). Le sponsoring culturel, qui reste insignifiant pour le moment, a fait rÃ©cemment son apparition dans la promotion des galas musicaux et la couverture financiÃ¨re et matÃ©rielle de journÃ©es cinÃ©matographiques ou thÃ©Ã¢trales. Une expÃ©rience qui en reste toutefois Ã ses dÃ©buts.

K. A.

Posté par : alger-culture, le January 25 2007 18:54:58